

**MAIRIE DE MARCHASTEL**

DEPARTEMENT : LOZERE  
ARRONDISSEMENT : Mende  
CANTON : Aumont-Aubrac

Envoyé en préfecture le 01/03/2024

Reçu en préfecture le 01/03/2024

Publié le

ID : 048-214800914-20240228-04\_2024-DE



**Nombre**

de conseillers en exercice	7
de présents	7
de votants	7

**N° 04/2024**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 28/02/2024**

**OBJET : MAÎTRISE D'ŒUVRE :  
RENOVATION ANCIENNE ECOLE DE MARCHASTEL**

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-huit février à 14 h 00 heure, le Conseil Municipal de la commune de MARCHASTEL, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric MALHERBE.

Étaient présents : MMs BRUN Roger, CHAYLA Valérie, MALHERBE Eric, PAGES Josyane, PERRET Nicolas, THIOT Jacques, VIGIER Urbain.

Absent :

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mr Nicolas PERRET, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal des devis relatifs à la mission de maîtrise d'œuvre pour le projet de rénovation de l'ancienne école de MARCHASTEL.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- décide de retenir le Cabinet Sarl Pierre BRUNEL de Mende pour la mission de maîtrise d'œuvre.

- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Au registre sont les signatures des membres présents

Pour extrait conforme au registre

Fait à MARCHASTEL le 28/02/2024

Le Maire

